

Contrat de location

L'Annexe, rue Saint Vaast. (2 pages)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte dont vous trouverez la description complète sur la fiche jointe.

En espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Monsieur et Madame Quilbé.

LOCATAIRE :

M, Mme, Melle :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

Date du séjour : du à partir de 16 heure. Au à 10 heures.

Adresse de la location :

L'Annexe, rue Saint Vaast

50550 Saint Vaast La Hougue

Composition de la famille :personnes dontadultes.....enfants de 2 à 14 ans.....enfants de moins de 2 ans.

Animaux non autorisés.

Prix du séjour :

520 €/semaine en haute saison, mois de : juillet et août.

450€/semaine moyenne saison, mois de : mai juin septembre Octobre.

380€/semaine basse saison, mois de : novembre décembre

Janvier février mars avril **hors vacances scolaires (tarif moyenne Saison).**

Prix pour une nuit : 80,00€

Les draps, torchons et linge de toilettes sont fournis.

Propriétaires :

M., Mme Quilbé Olivier et Noëlle

36, rue de Maltot

50760 Réville.

Tel. Domicile : 0233205784

Tel. Travail : 0233239582

Tel. Portable : 0674440312

Ce contrat prendra effet si nous recevons à notre adresse avant le

*Un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second est à conserver par le client)

*Un acompte deEuro (représentant 25% du prix du séjour) à régler par chèque bancaire ou postal établi à notre ordre. Au-delà de cette date, cette proposition de séjour sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance.

Le solde d'un montant deEuro est à nous régler à l'arrivée du gîte.

Caution :

A l'arrivée des locataires, une caution de 250 Euros est demandée par le propriétaire.
Après l'état des lieux de sortie, cette caution est restituée déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.
En cas de départ anticipé, empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même, la caution est retournée par le propriétaire dans un délai n'excédant pas 2 semaines.
Un forfait ménage (40 Euros) sera retenu dans le cas où le logement ne serait pas rendu dans l'état de propreté où vous l'avez trouvé en arrivant.

Remarques particulières :

.....
.....
.....

Je soussigné, M.....déclare être d'accord sur les termes du contrat après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe, et des conditions générales du présent contrat.

A.....le.....
(Signature du propriétaire)

A.....le.....
(Signature du locataire précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Conditions générales :**Annulation :**

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée.

- a) L'acompte ne sera remboursé que sur présentation d'un certificat médical ou certificat de décès.
- b) En cas d'annulation avant l'arrivée dans les lieux l'acompte reste acquis par le propriétaire. Celui ci pourra demander le solde du séjour si l'annulation intervient dans un délai de moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.
Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de sa location. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le solde de la location.
- c) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis par le propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Capacité :

Le présent contrat est établi pour une capacité de quatre personnes maximum. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires et rompre immédiatement le contrat.

Animaux :

Les animaux son interdits dans la location. En cas de non-respect de cette clause le contrat peut être rompu.
